



COMMUNE DE GROSBUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbus

www.groussbus.lu

KlimaPakt | EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 service.technique@groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	94305-M / 01
Objet :	la réalisation de 5 forages de reconnaissance dans le cadre des investigations géologiques pour définir la structure du sous-sol au niveau du puits Turelbaach
Requérant :	Administration communale de Mertzig
Adresse :	22, rue Principale L-9168 Mertzig
Date de la décision :	27.09.2022
Lieu :	sur le territoire des communes de Mertzig et de GROSBUS
Début du délai de recours :	30.09.2022
Fin du délai de recours :	30.12.2022
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune (www.groussbus.lu) ou <u>sur rendez-vous</u> à la maison communale

Grosbus, le 28 septembre 2022

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

